

1. Le facteur coût de la BdH prévaut-il sur le facteur santé des citoyens ? **NON**
2. Elia ambitionne que la Belgique devienne un carrefour électrique d'ici 2050 : soutenez-vous cette ambition quoiqu'il en coûte en termes d'impacts ? **NON**
3. Etes-vous prêt à adopter une norme légale pour fixer une distance minimale de protection pour toute nouvelle ligne à haute tension (< 30 kV) en courant alternatif s'appuyant sur les recommandations du Conseil supérieur de la Santé ? **OUI**
4. Soutiendrez-vous la mise en place d'un groupe de travail sur le choix technologique (HVAC ou HVDC) pour la liaison projetée Ventilus – Boucle du Hainaut en y assurant la participation d'ELIA et de la CREG et en y invitant les groupements citoyens, la FEBELIEC et la FEB ? **OUI**
5. Dans sa forme actuelle et vu les recours et procédures juridiques, le projet d'Elia verra le jour en 2033-2035. La solution de REVOLHT plus coûteuse permet une disponibilité électrique dès 2028-2030.

Sur ce constat, un montant d'investissement plus faible prime-t-il sur un retour sur investissement plus rapide (et donc sur la disponibilité en électricité renouvelable, les investissements industriels, la décarbonation et les créations d'emplois) ? **DÉFI considère que le projet de la BOUCLE DU HAINAUT est stratégique pour l'avenir énergétique wallon et du pays mais celui-ci doit recueillir une adhésion sociale pour une mise en service au plus tard en 2030. et est favorable à une ligne souterraine sur le plan technologique.**